

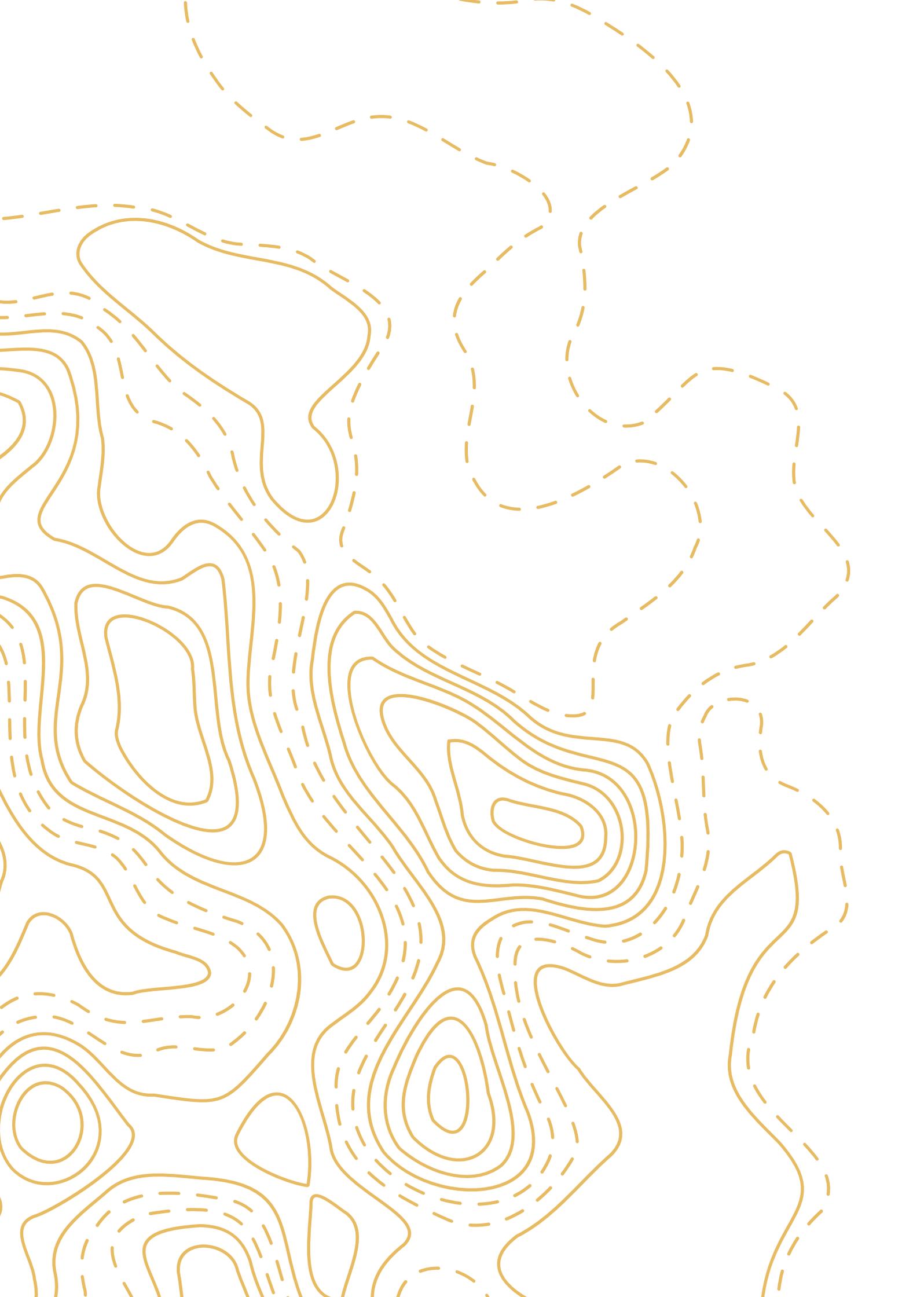
# TOUR D'HORIZON

## L'Économie Sociale et Solidaire sur Montpellier Méditerranée Métropole

Dernières données statistiques et conjoncturelles

ÉDITION 2025





# Sommaire

L'ESS, entreprendre autrement.....	4
La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région.....	5
L'ESSentiel, en un coup d'œil !.....	6
L'ESS en France.....	7
L'ESS en Occitanie .....	8
L'ESS sur Montpellier Méditerranée Métropole .....	10
Méthodologie et glossaire.....	16
Ressources complémentaires.....	17



## Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire irrigue l'ensemble des secteurs d'activité et des modes d'entreprendre. Elle se distingue par ses principes de gouvernance démocratique, d'utilité sociale et de lucrativité limitée. Elle révèle et accompagne les transitions profondes de nos modes de vie nécessaires pour répondre aux grands enjeux écologiques et sociaux de notre époque.

Elle s'illustre aussi bien en zone rurale qu'au cœur des métropoles par des initiatives inspirantes qui anticipent les besoins des territoires et proposent de nouveaux usages et de nouvelles façons de faire société, de s'organiser, de consommer et de produire.

Le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole ne déroge pas à la règle avec un écosystème florissant et un dynamisme qui lui est propre. C'est l'objet de cette publication de rendre compte de la place grandissante de l'ESS sur la métropole de Montpellier afin de démontrer sa diversité et le rôle fondamental qu'occupe l'ESS sur le territoire.

# L'ESS, entreprendre autrement

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mouvement social et économique fédérant une économie et des entreprises soucieuses de leurs responsabilités sociétales, du partage des richesses produites et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes dans le pilotage des projets.

Il est défini pour la première fois par la loi Hamon du 31 juillet 2014 relative à l'économie Sociale et Solidaire qui pose le cadre légal de cette économie et organise la représentation nationale et régionale de l'ESS. Les entreprises de l'ESS doivent ainsi respecter les conditions suivantes :



**Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices**



**Une gouvernance démocratique prévoyant la participation des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise**



**Une gestion ayant pour objectif principal le maintien ou le développement de l'activité de l'entreprise**

Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sont incluses de plein droit dans cette définition. La loi y inclut également les sociétés commerciales respectant dans leurs statuts les trois conditions ci-dessus, ainsi que la poursuite d'une utilité sociale dans leur activité, reconnue notamment au travers de l'agrément ESUS.

Ainsi définie, l'ESS représente un champ économique singulier, où ses entreprises privilégient les objectifs de long terme et font prédominer le projet, ainsi que les femmes et les hommes réunis autour de ce dernier, sur le capital.

Dans un monde de plus en plus marqué par la financiarisation de l'économie et le court-termisme qui en résulte, l'ESS représente ainsi une véritable alternative méritant d'être confortée.



## Une économie de la transition, ancrée au cœur des territoires

Présente dans l'ensemble des secteurs de l'économie, l'ESS répond à des besoins sociaux et aux enjeux de notre époque en contribuant pleinement à une économie de proximité et au développement de territoires résilients. Elle participe à la construction des territoires en permettant à l'ensemble des acteurs d'innover et d'agir localement vers de nouveaux rapports économiques et sociaux.

En cela, elle constitue l'un des principaux partenaires de l'État et des collectivités territoriales pour répondre à leurs préoccupations et à celles des citoyens, notamment en faveur de la transformation écologique des modes de vie en conciliant intérêt général et production de valeurs et de richesse.

Le présent Panorama, qui dresse un état des lieux de l'ESS au niveau de Montpellier Méditerranée Métropole, pourra constituer un point d'appui dans cette perspective.

# La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région

La CRESS Occitanie regroupe un ensemble de réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs qui se reconnaissent dans le concept d'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Elle a pour but de rassembler, défendre, promouvoir et représenter ses membres (associations, mutuelles, coopératives et syndicats d'employeurs) en favorisant l'émergence et le développement des structures du champ de l'ESS.

Aux termes de la loi relative à l'ESS adoptée le 31 juillet 2014 par le Parlement, les missions des CRESS sont officiellement fixées.

Constituées d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire situées dans leur ressort et des organisations professionnelles régionales de celles-ci, les Chambres Régionales assurent à cet effet, et au bénéfice des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs :



- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire
- L'appui à la création, au développement, et au maintien des entreprises de l'ESS
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS.

## L'Observatoire régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ORESS)

L'ORESS a une fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective au service des entreprises ou réseaux de l'ESS et des pouvoirs publics. Il participe aussi à la prise en compte de l'ESS par les partenaires socioéconomiques, les autres producteurs d'études et dispositifs d'observation, ainsi que par les chercheurs et universitaires à l'échelle régionale.

Les travaux de l'ORESS sont des supports à l'action de la CRESS Occitanie dans le cadre de ses missions de développement économique et de l'emploi ainsi que de promotion et représentation.

Il met son expertise au service de projets transversaux et d'actions concrètes.

L'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et ESS France.

### L'ORESS est soutenu par :



# L'ESSentiel, en un coup d'œil !

## L'ESS en Occitanie



**245 855**

emplois salariés au sein de l'ESS  
(soit 11,8 % des emplois et 15,9 % des emplois privés)



**21 510**

établissements employeurs  
(soit 9,9 % des établissements et 10,5 % des établissements privés)

Trois secteurs d'activité représentent à eux seuls **60 %** des effectifs salariés :

- Action sociale
- Activités financières et d'assurance
- Enseignement

## L'ESS sur M3M, un dynamisme important pour la région et le département !



**28 330**

emplois salariés au sein de l'ESS



**2 148**

établissements employeurs



**6 salariés de l'ESS sur 10**  
au niveau du département



**5 établissements employeurs ESS sur 10**  
au niveau du département

**12 % des salariés de l'ESS** à l'échelle de la région

## Montpellier Méditerranée Métropole est :



**10<sup>ème</sup>** métropole de France en termes de **nombre d'emploi ESS** sur son territoire



**6<sup>ème</sup>** métropole de France en termes de **poids de l'emploi ESS** sur son territoire



**9<sup>ème</sup>** métropole de France en termes de **nombre d'établissements ESS** sur son territoire



**12<sup>ème</sup>** métropole de France en termes de **poids des établissements ESS** sur son territoire

# L'ESS en France



## 2 715 724

Emplois salariés au sein de l'ESS  
(soit 8,9 % des emplois)



## 207 894

Établissements employeurs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	174 943	84,2%	2 107 350	77,6%
Coopératives	23 806	11,5%	351 626	12,9%
Mutuelles	6 828	3,3%	140 678	5,2%
Fondations	2 317	1%	116 070	4,3%
<b>TOTAL</b>	<b>207 894</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 715 724</b>	<b>100,0%</b>

Avec presque 175 000 établissements employeurs, les associations représentent 84,2 % des établissements employeurs de l'ESS et presque 78 % des emplois. On retrouve ensuite les coopératives représentant 11,5 % des établissements employeurs et 12,9 % des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3,3% et 1,1% des établissements employeurs et 5,2 % et 4,3 % des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	34 572	17%	1 052 017	39%
Activités financières et d'assurance	17 176	8%	269 939	10%
Agriculture, pêche et sylviculture	1 598	1%	13 358	1%
Arts et spectacles	21 649	10%	46 845	2%
Commerce	4 717	2%	58 813	2%
Enseignement	20 715	10%	376 265	14%
Hébergement et restauration	3 256	2%	26 452	1%
Industrie et construction	1 109	1%	26 693	1%
Non-classés	37 715	18%	197 086	7%
Santé humaine	5 498	3%	203 576	8%
Services divers	7 808	4%	70 626	3%
Soutien aux entreprises	14 325	7%	196 128	7%
Sports et loisirs	33 117	16%	133 099	5%
<b>TOTAL</b>	<b>207 894</b>	<b>100%</b>	<b>2 715 724</b>	<b>100%</b>

Au niveau national, 39 % des effectifs salariés relèvent de l'action sociale pour seulement 17 % des établissements employeurs. Arrivent ensuite les secteurs de l'enseignement (14 % des emplois), et des activités financières et d'assurance (10 % des emplois).

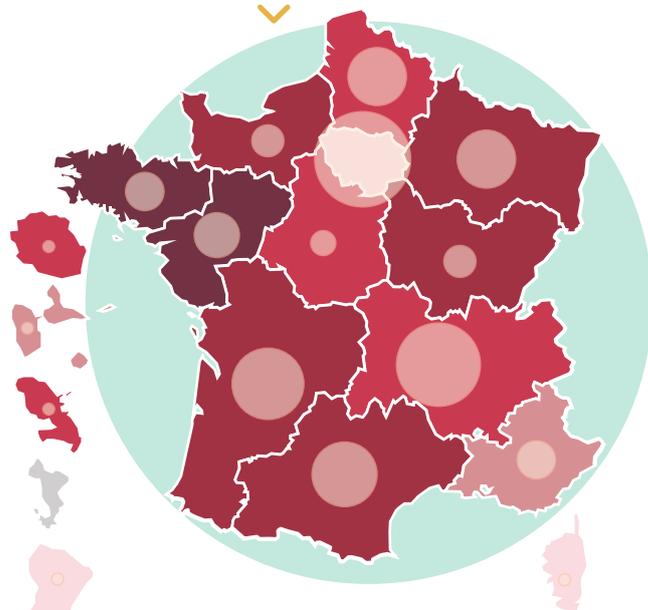
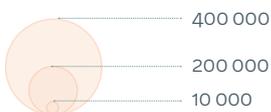
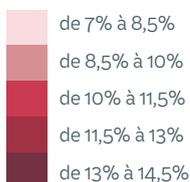
La région Occitanie est la 4<sup>ème</sup> région de France en termes de nombre d'emplois ESS et la 4<sup>ème</sup> lorsque l'on regarde la part d'emplois par rapport au reste de l'économie. Elle est également la 3<sup>ème</sup> région de France en termes de nombres d'établissements employeurs sur son territoire et la 5<sup>ème</sup> lorsqu'on regarde la part d'établissements par rapport au reste de l'économie.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

## L'ESS en France : volumes et parts d'emplois dans les régions (FLORES 2021)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de la région

Volume d'emplois ESS dans chaque région



# L'ESS en Occitanie



**245 855**  
Emplois salariés au sein de l'ESS  
(soit 11,8% des emplois et 15,9% des emplois privés)



**21 510**  
Établissements employeurs  
(soit 9,9% des établissements et 10,5% des établissements privés)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	17 793	82,7%	192 708	78,4%
Coopératives	2 806	13,0%	35 181	14,3%
Mutuelles	806	3,8%	13 247	5,4%
Fondations	105	0,5%	4 719	1,9%
<b>TOTAL</b>	<b>21 510</b>	<b>100%</b>	<b>245 855</b>	<b>100%</b>

Comme au niveau national, le secteur associatif constitue la grande majorité de l'ESS en Occitanie. Avec presque 18 000 établissements employeurs, il représente 83 % des établissements employeurs de l'ESS et presque 80 % des emplois.

On retrouve ensuite les coopératives représentant 13 % des établissements employeurs et 14,3 % des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3,8 % et 0,5 % des établissements employeurs et 5,4 % et 1,9% des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	3 251	15,1%	104 433	42,5%
Activités financières et d'assurance	1 824	8,5%	24 971	10,2%
Agriculture, pêche et sylviculture	245	1,1%	1 625	0,7%
Arts et spectacles	2 492	11,6%	4 744	1,9%
Commerce	588	2,7%	5 568	2,3%
Enseignement	1 946	9,0%	27 300	11,1%
Hébergement et restauration	326	1,5%	2 076	0,8%
Industrie et construction	469	2,2%	6 845	2,8%
Non-classés	3 877	18,0%	17 834	7,3%
Santé humaine	496	2,3%	14 609	5,9%
Services divers	1 119	5,2%	6 388	2,6%
Soutien aux entreprises	1 595	7,4%	17 143	7,0%
Sports et loisirs	3 282	15,3%	12 319	5,0%
<b>TOTAL</b>	<b>21 510</b>	<b>100,0%</b>	<b>245 855</b>	<b>100,0%</b>

Le secteur de l'action sociale est le plus important de l'ESS en région, employant plus de 100 000 salariés, soit 42,5 % des effectifs régionaux de l'ESS. Il devance largement le secteur de l'enseignement, qui compte 27 300 salariés (11 % des emplois), et celui des activités financières et d'assurances, avec 24 970 salariés (10 % de l'emploi).

Bien que moins représentatifs, les autres secteurs d'activités de l'ESS n'ont pas pour autant une place restreinte comparée au reste de l'économie.

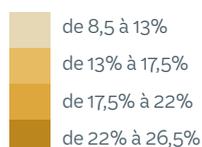
Les activités non-classées occupent par ailleurs une place non-négligeable des établissements employeurs (18 %) et des effectifs salariés (7,3 %) de l'ESS en région.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

## L'ESS en Occitanie : volumes et parts d'emplois dans les départements (FLORES 2021)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de chaque département

Volume d'emplois ESS dans chaque département



## Commentaires

Les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard comptent le plus grand nombre d'emplois de l'ESS. Ces départements et leurs métropoles concentrent fortement les emplois privés. La part de l'ESS dans l'ensemble des emplois est en conséquence la plus faible.

Deux départements plus ruraux se démarquent néanmoins, la Lozère et l'Aveyron, qui possèdent un nombre assez important d'emplois de l'ESS représentant une part plus importante que celle des métropoles dans l'ensemble des emplois.

## Une conjoncture régionale positive sur les cinq dernières années

La progression de l'emploi dans l'ensemble de l'économie a marqué une pause en 2020 en conséquence de la pandémie de Covid-19. L'ensemble de l'économie régionale a cependant bien récupéré et l'emploi a repris sa progression dans le secteur ESS, comme dans le privé hors ESS atteignant des niveaux bien supérieurs aux niveaux pré-Covid.

Évolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2024 en Occitanie



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2019-2024 - données trimestrielles en moyenne annuelle

# ■ L'ESS sur Montpellier Méditerranée Métropole



**28 330**  
Emplois salariés au sein de l'ESS  
(soit 3 emplois ESS sur 5 au niveau du département)



**2 148**  
Établissements employeurs  
(soit plus de 50% des établissements employeurs ESS de l'Hérault)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations et Fondations	1 865	87%	21 281	75%
Coopératives	192	9%	3 894	14%
Mutuelles	91	4%	3 155	11%
<b>TOTAL</b>	<b>2 148</b>	<b>100%</b>	<b>28 330</b>	<b>100%</b>

On constate sur M3M une proportion deux fois plus importantes d'emplois mutualistes par rapport à l'ensemble des emplois ESS. La métropole concentre effectivement 11% des mutuelles régionales et 24% des emplois mutualistes régionaux.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	285	13%	10 853	38%
Activités financières et d'assurance	155	7%	4 267	15%
Agriculture, Industrie & Construction	9	0%	148	1%
Arts et spectacles	411	19%	946	3%
Enseignement	245	11%	3 725	13%
Non-classés	437	20%	2 233	8%
Santé humaine	56	3%	1 583	6%
Services divers	281	13%	3 170	11%
Sports et loisirs	269	13%	1 405	5%
<b>TOTAL</b>	<b>2 148</b>	<b>100%</b>	<b>28 330</b>	<b>100%</b>

Au niveau métropolitain, on observe naturellement une concentration des établissements et des emplois des activités financières et d'assurance, des arts et spectacles et de l'enseignement, symptômes de la métropolisation de l'activité économique.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

## Conjonctures sectorielles

Évolution de l'emploi selon les secteurs : un bilan positif dans la majorité des secteurs-clés de l'ESS

	VARIATION		PART RELATIVE DE CROISSANCE DE L'EMPLOI	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Action sociale	1,65%	1,18%	28,6%	4,8%
Activités financières et d'assurance	-0,33%	0,43%	-1,8%	0,5%
Arts et spectacles	7,58%	36,80%	17,2%	15,3%
Enseignement	2,52%	23,65%	15,8%	28,6%
Non-classés	2,27%	21,03%	10,0%	18,4%
Santé humaine	6,35%	22,17%	20,4%	14,5%
Soutien aux entreprises	3,20%	39,12%	8,2%	17,3%
Sports et loisirs	-2,64%	-5,61%	-6,3%	-3,2%
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>2,19%</b>	<b>10,12%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

La variation de l'emploi reflète les évolutions spécifiques à chaque secteur. Par exemple, le secteur des arts et spectacles a enregistré une hausse spectaculaire de 36,8 % de l'emploi sur cinq ans. Toutefois, une forte croissance dans un secteur donné ne signifie pas automatiquement qu'il joue un rôle majeur dans la dynamique globale de l'emploi. Pour évaluer cette contribution, il est essentiel d'examiner la part de chaque secteur dans le total des emplois créés, qui a progressé de 10,1 % tous secteurs confondus. La part relative de la croissance de l'emploi met en lumière les secteurs moteurs de la croissance globale, tout en identifiant ceux dont l'impact reste limité malgré une expansion sectorielle remarquable.

Le pourcentage de variation correspond à la variation en glissement annuel du nombre d'emplois entre deux périodes de références : ici, 1 an (2024-2023) et 5 ans (2024-2019).

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

La majorité des secteurs clés de l'ESS connaissent une bonne dynamique sur la métropole. En effet, sur les 10,1 % d'emplois créés au cours des cinq dernières années, 28,6 % proviennent du secteur de l'enseignement, 18,4 % des activités non classées, et 17,3 % du secteur du soutien aux entreprises. Des progressions significatives sont observées dans certains secteurs spécifiques : les arts et spectacles enregistrent une hausse notable de 36,8 % des emplois depuis 2019. Viennent ensuite l'enseignement (+23,7 %), la santé humaine (+22,2 %) et les activités non classées (+21,0 %).

Cependant, tous les secteurs ne suivent pas cette dynamique. Le secteur des activités financières et d'assurances au sein de l'ESS rencontre des difficultés depuis 2023, avec une diminution de 1,8 % des emplois, une tendance également perceptible dans le secteur privé hors ESS (-2,3 %). Le secteur du sport et des loisirs enregistre une baisse continue, de 3,2 % depuis 2023 et de 6,3 % depuis 2019 dans l'ESS. Dans le secteur privé hors ESS, bien que la baisse soit également visible par rapport à 2019 (-7,9 %), une reprise du nombre d'emplois est toutefois notée à partir de mi-2024, avec une augmentation de 2,7 % par rapport à 2023.

Évolution du nombre d'établissements selon les secteurs : une croissance globale, malgré des reculs dans certains secteurs

	VARIATION		PART RELATIVE DE CROISSANCE DE L'EMPLOI	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Action sociale	4,15%	17,20%	49,0%	32,8%
Activités financières et d'assurance	-1,40%	-13,85%	-8,4%	-17,3%
Arts et spectacles	2,51%	20,92%	37,8%	48,5%
Enseignement	1,92%	6,66%	17,5%	10,5%
Non-classés	2,29%	5,38%	35,0%	14,5%
Santé humaine	3,45%	56,52%	8,4%	16,5%
Soutien aux entreprises	-2,58%	2,72%	-9,8%	1,8%
Sports et loisirs	-2,61%	-8,70%	-25,2%	-16,3%
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>1,29%</b>	<b>7,55%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Le nombre d'établissements employeurs dans l'ESS a progressé de 7,6 % depuis 2019 et de 1,3 % depuis 2023. Cependant, malgré cette croissance globale, certains secteurs connaissent des reculs notables. Les activités financières et d'assurances ainsi que les sports et les loisirs enregistrent des baisses importantes de -13,85 % et -8,7 % depuis 2019. En 2023, cette tendance se poursuit, ces secteurs ne montrant toujours aucun signe de reprise, avec des diminutions respectives de -1,4 % et -2,6 %. Par ailleurs, le secteur du soutien aux entreprises affiche également une baisse de -2,6 % depuis 2023.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

<sup>1</sup> Ensemble : Les tableaux des livrables ne présentent que les secteurs principaux afin d'éviter une surcharge d'informations liée à des chiffres peu significatifs. Toutefois, le calcul de l'ensemble inclut tous les secteurs, y compris ceux qui ne sont pas explicitement mentionnés.

## Conjoncture globale sur les cinq dernières années

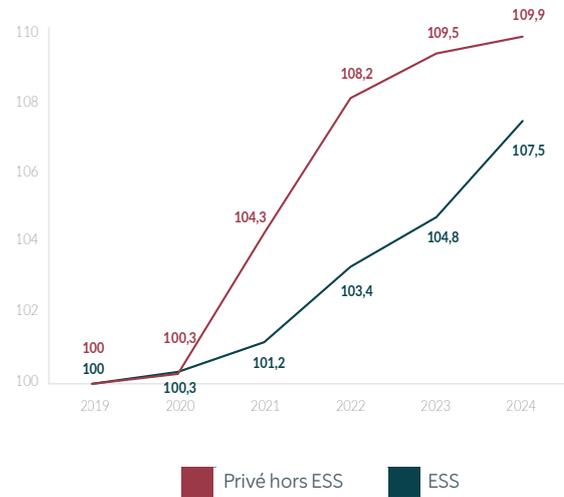
### Évolution de l'emploi dans l'ESS et le privé hors ESS : une croissance continue de l'emploi depuis 2019

Au cours des cinq dernières années, l'économie dans son ensemble affiche une croissance continue de l'emploi par rapport à 2019, bien que les rythmes varient selon les secteurs.

Dans le privé hors ESS, l'emploi a connu une forte augmentation dès 2020, avec une progression notable qui s'atténue en 2024, enregistrant une hausse de +9,9 % par rapport à 2019.

En comparaison, l'emploi dans l'ESS progresse également, mais de manière plus modérée et linéaire. À mi-2024, il enregistre une augmentation de +7,5 % par rapport à 2019.

### Évolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2024 sur Montpellier Méditerranée Métropole



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

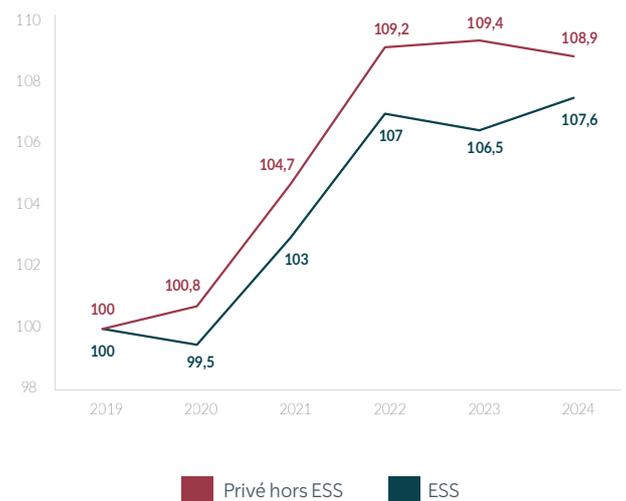
### Évolution du nombre d'établissements dans l'ESS et le privé hors ESS : un nombre d'établissements supérieur à celui de 2019

En 2024, l'ensemble de l'économie affiche une croissance du nombre d'établissements par rapport à 2019 : +8,9 % dans le privé hors ESS et +7,6 % dans l'ESS.

Dans l'ESS, on observe une baisse de 0,5 % du nombre d'établissements en 2020, suivie d'une reprise soutenue jusqu'en 2023. Cependant, en 2023, le nombre d'établissements diminue à nouveau de 0,5 % par rapport à l'année précédente, bien que leur niveau reste supérieur à celui de 2019. À mi-2024, une reprise est notable avec une hausse de +1,1 % du nombre d'établissements par rapport à 2023.

Dans le secteur hors ESS, les fermetures d'établissement ne sont observées qu'à mi-2024, avec une diminution de 0,5 % par rapport à 2023, tout en restant au-dessus du niveau de 2019.

### Évolution Base100 des établissements entre 2019 et 2024 sur Montpellier Méditerranée Métropole



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

## Conjoncture selon la forme juridique

### Évolution de l'emploi selon les composantes de l'ESS : une conjoncture d'emplois positive dans toutes les familles de l'ESS

À mi-2024, l'emploi dans les différentes familles juridiques de l'ESS affiche une croissance globale par rapport à 2019.

En moyenne annuelle sur cinq ans, l'emploi dans les fondations connaît une forte progression continue, avec un taux de croissance de +28,9 % par rapport à 2019.

Le secteur associatif, quant à lui, a enregistré une légère baisse de 0,7 % en 2020, mais a depuis retrouvé une dynamique positive, atteignant une croissance de +11,9 % à mi-2024.

Pour les coopératives, bien qu'une diminution de la croissance ait été observée en 2023 par rapport à 2022, le niveau d'emploi reste supérieur à celui de 2019. À mi-2024, la croissance a repris, atteignant +5 % par rapport à 2019.

Enfin, dans les mutuelles, une décroissance de l'emploi a été constatée entre 2020 et 2022, mais la situation s'est redressée depuis. À mi-2024, l'emploi affiche une augmentation de +5,3 % par rapport à 2019.

### Évolution du nombre d'établissements selon les composantes de l'ESS : une évolution contrastée, entre croissance des fondations et associations et recul des coopératives

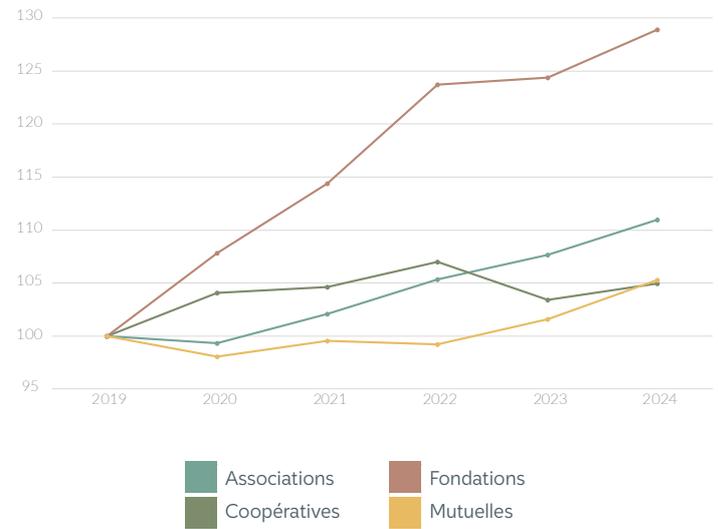
Le nombre d'établissements employeurs dans les fondations affiche une croissance positive par rapport à 2019, atteignant +35,3 % à mi-2024. Cependant, une diminution est observée à mi-2024 par rapport à 2023, où le taux atteignait +42,6 %.

Concernant les établissements associatifs, malgré un léger recul de 0,9 % en 2020, le nombre d'établissements a connu une croissance continue depuis, atteignant +9,4 % à mi-2024.

Pour les mutuelles, des fluctuations sont à noter. Une hausse s'est maintenue jusqu'en 2022, atteignant +6,3 % par rapport à 2019, mais une décroissance est survenue depuis, ramenant la progression à +2,9 % en 2024. Malgré ce ralentissement, le nombre d'établissements employeurs reste supérieur à celui de 2019.

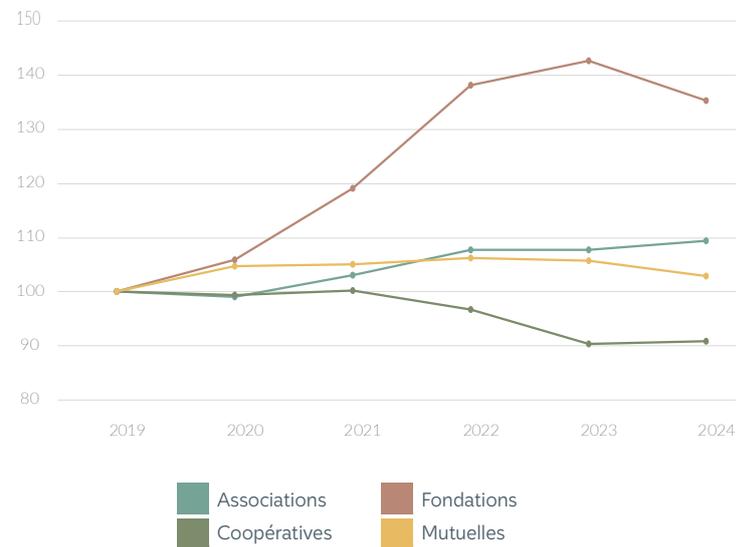
Enfin, dans les coopératives, une décroissance du nombre d'établissements est observée depuis 2022, avec un taux de fermeture atteignant -9,2 % en 2024 par rapport à 2019. Il conviendra d'étudier plus finement cette tendance selon les secteurs, la situation n'étant pas homogène.

### Évolution Base100 du nombre d'emplois de l'ESS par forme juridique



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

### Évolution Base100 du nombre d'établissements de l'ESS par forme juridique



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

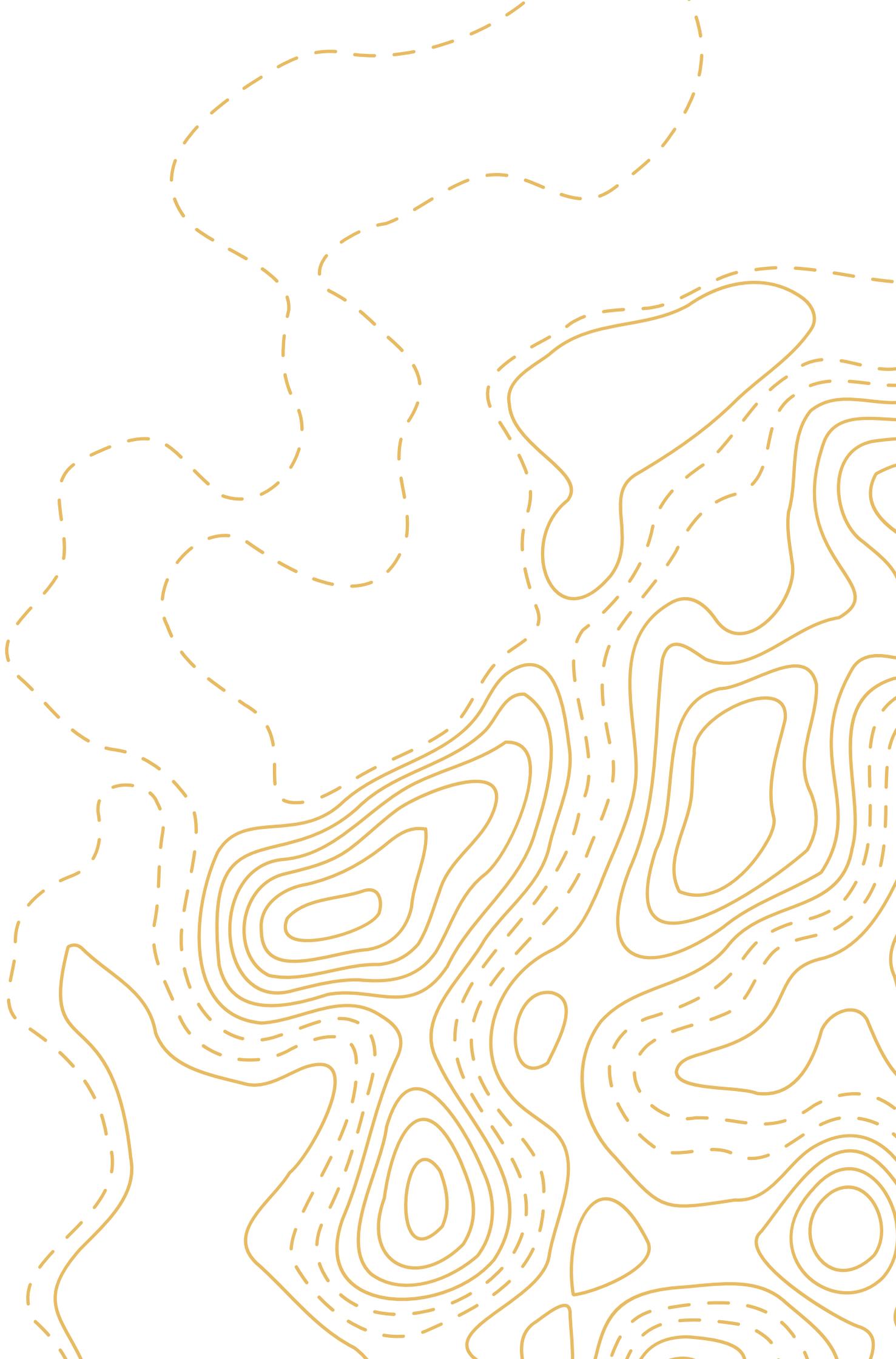
## ■ Synthèse

# L'ESS, un levier de dynamisme économique à Montpellier Méditerranée Métropole

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) se distingue par sa capacité à soutenir une croissance continue de l'emploi, renforçant son rôle central dans le dynamisme économique de Montpellier Méditerranée Métropole. Depuis plusieurs années, l'emploi dans l'ESS progresse à un rythme soutenu, témoignant de son importance dans le développement d'une économie inclusive et résiliente.

La progression de l'emploi dans l'ESS repose en grande partie sur des secteurs stratégiques. Les domaines de l'enseignement et du soutien aux entreprises enregistrent une forte augmentation du nombre d'emplois. Aussi, en cinq ans, les associations, fondations, coopératives et mutuelles, qui forment les piliers juridiques de l'ESS, ont démontré leur capacité à évoluer face aux besoins émergents et aux défis contemporains, enregistrent une croissance globale remarquable.

Au-delà des données chiffrées, l'ESS se distingue par la qualité et la stabilité des emplois qu'elle génère, répondant aux besoins des territoires et incarnant des valeurs sociales et solidaires. Plus qu'une simple alternative économique, elle s'affirme comme un acteur essentiel pour bâtir une société plus équitable et durable à Montpellier Méditerranée Métropole.



# Méthodologie et glossaire

Les données utilisées par l'Observatoire régional de l'ESS Occitanie proviennent de la base INSEE FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), un ensemble de fichiers de micro-données décrivant l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Chaque année, nous recevons les données avec un décalage de trois ans (année N-3). Pour ce livrable nous avons donc traité les données de 2021.

Les données conjoncturelles, quant à elles, sont issues de la base Séquoia de l'Acoss et des Urssaf. Celles utilisées dans ce travail couvrent la période allant du deuxième trimestre 2019 au deuxième trimestre 2024. Ces bases sont transmises avec un décalage d'environ deux trimestres après la fin de chaque période observée. Cette édition constitue ainsi le traitement des données les plus récentes actuellement disponibles.

Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

## CHAMP ESS

Ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014.

## ÉTABLISSEMENT

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

## EMPLOI, EFFECTIFS, POSTES OU SALARIÉS

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

## SECTEURS

Les secteurs d'activités correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de

l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activités sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

## AGRICULTURE, PÊCHE ET SYLVICULTURE

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle très différent de celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorités représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitants.

## ACTION SOCIALE

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activités :

- L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes en situation d'handicap, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.
- L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socio-professionnelle pour personnes en situation d'handicap ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités d'accueil, de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de soins et d'accompagnements mutualistes).

## ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite. Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

## ARTS ET SPECTACLES

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticiens, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musiciens et des salles de spectacles.

## COMMERCE

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la

plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitants.

## ENSEIGNEMENT

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

## HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Cette catégorie d'activités comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

## INDUSTRIE

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comprenant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

## CONSTRUCTION

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisans du BTP.

## NON-CLASSÉS (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

## SANTÉ HUMAINE

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé à but non lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

## SERVICES DIVERS

Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activité de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

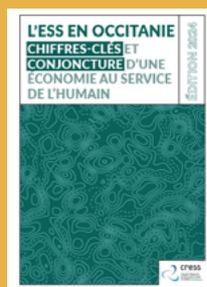
## SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les activités de soutien aux entreprises correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques d'une part et aux activités administratives et de soutien de l'autre. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elles des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc.) en lien avec l'insertion par l'activité économique.

## SPORTS ET LOISIRS

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.

# Ressources complémentaires



[L'ESS en Occitanie, chiffres clés et conjoncture d'une économie au service de l'humain, CRESS Occitanie](#)



[Observatoire Régional de l'ESS](#)



[Observatoire National de l'ESS](#)



# La CRESS Occitanie vous accompagne

La CRESS Occitanie s'engage pour représenter les intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire, au travers d'actions de plaidoyers et de campagnes de visibilité. Elle se mobilise pour assurer le développement de l'ESS sur le territoire au moyen de missions variées. Elle œuvre ainsi à :

- Accueillir, informer et orienter les porteurs et porteuses de projets et d'entreprises, notamment par la mise en valeur des offres d'accompagnement et de financement mobilisables ;
- Accompagner des dynamiques de coopérations économiques et territoriale ;
- Promouvoir des politiques publiques favorables à l'ESS ;
- Animer et structurer des filières stratégiques, telles que celle de la transition écologique ;
- Promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables ;
- Comprendre et faire connaître le rôle de l'ESS dans les territoires.

## Notre offre de services

### 🕒 OBSERVATOIRE

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres clés, notes de conjoncture, référencement des entreprises, retours d'expérience et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

### 🕒 ANIMATION TERRITORIALE ET COOPÉRATIONS

Petits-déjeuners, Club des collectivités, rencontres entreprises/financeurs, valorisation des PTCE, animation de réseaux...

### 🕒 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Animation et structuration de filières, information et orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, rencontres acheteurs/fournisseurs, accompagnement des collectivités territoriales...

### 🕒 COMMUNICATION

Veille et information sur l'ESS au niveau régional, national et européen, valorisation des politiques ESS territoriales, Mois de l'ESS, formations et sensibilisation...

Pour en savoir plus sur l'offre de service aux entreprises de l'ESS et aux collectivités territoriales proposée par la CRESS Occitanie, rendez-vous sur :

[www.cressoccitanie.org](http://www.cressoccitanie.org)





**cress**

Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire Occitanie